



**ARRETE DU MAIRE
PM046RT2022**

Objet : Stationnement réservé pour un camion de déménagement
Face au 20, rue du Presbytère,
Le lundi 1^{er} août de 7 h 00 à 19 h 00.

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L2212-2 du Code des collectivités territoriales,
Vu l'ordonnance 58 1216 et le décret 58 1217 du 15 décembre 1958 relatif à la police de la circulation routière,
Vu l'arrêté municipal du 8 avril 2022 relatif à la circulation et au stationnement sur la commune de Brignais,

Considérant la demande de la Brigade territoriale de Gendarmerie, pour le stationnement d'un camion de déménagement en face du numéro 20, rue du Presbytère.
Compte tenu du trafic sur cette voie, il a lieu de prendre les mesures suivantes :

- ARRÊTE -

Article 1

Le stationnement d'un camion servant à un déménagement puis emménagement est autorisé en face du numéro 20, rue du Presbytère.

Les places de stationnement seront interdites, les véhicules en infraction seront mis en fourrière.

L'emprise sur la voie publique sera la moins importante possible.

Toutes les précautions seront prises pour la sécurité des véhicules et des piétons.

Le pétitionnaire sera responsable de tout accident dû au non-respect des conditions précédemment édictées.

Mise en place de la signalisation par le demandeur (panneau prêté par la police municipale).

Article 2

Ce déménagement est prévu le 1^{er} août 2022 **stationnement réservé le
Lundi 1^{er} août 2022 de 7 h 00 à 19 h 00**

Article 3

Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté, publié au recueil des actes administratifs de la commune.

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera adressée au Commandant de la brigade de gendarmerie de Brignais, à la Police municipale et à tous agents de la force publique chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE BRIGNAIS
28 rue Général de Gaulle
69 530 BRIGNAIS
Téléphone : 04 78 05 15 11
Courriel : contact@mairie-brignais.fr
www.brignais.com

Insee 027 - Code APE B411Z - Siret 216 900 274 00012

Fait à Brignais, le 20 juillet 2022

Pour le Maire
Serge BÉRARD

Michèle EYMARD
Adjointe déléguée à la solidarité et
à la citoyenneté

